

Circuit des Marais de Petit-Mars, version courte



Randonnée n°26342805

Une randonnée proposée par plidenantes

Cette variante de la balade "Circuit des Marais" à Petit-Mars emprunte aussi bien de grands chemins agricoles que quelques passages sur le goudron, le tout bordé, la plupart du temps, de belles haies ou d'arbres majestueux. Vous ferez un petit tour vers le port de la Rivière, vous méditez (peut-être) à la Grotte de Lourdes, vous vous reposerez à l'Étang du Tertre Rouge.

Durée :	3h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.75km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	20m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	20m		
Point haut :	28m	Commune :	Petit-Mars (44390)
Point bas :	3m		

Description

Départ du parvis de l'Église Saint-Pierre, de Petit-Mars. Possibilité de stationner dans les environs immédiats de l'église.

(D/A) Remontez vers le rond-point et tournez à gauche. Traversez la place en diagonale vers la droite pour emprunter, tout au bout, le Chemin de Launay. Traversez un ensemble pavillonnaire jusqu'à voir, sur votre gauche, un ancien moulin, le Moulin de Launay. La rue se transforme alors en un chemin de terre qui descend assez fortement. Suivez le jusqu'à rencontrer un chemin.

(1) Tournez à gauche dans ce chemin. Au bout d'une quasi ligne droite, allez à droite dans le chemin transversal. Ce nouveau chemin effectue un virage sur la gauche et arrive à une fourche dont vous prenez la branche de droite. Poursuivez jusqu'à arriver à la Rue de la Hardière.

(2) Traversez la rue pour emprunter la Rue du Haut Plessis, en face. Continuez droit devant, ignorez la fin de la Rue du Haut-Plessis qui s'ouvre à gauche, quittez Petit-Mars pour prendre la deuxième rue s'ouvrant sur la gauche, l'Allée du Portail de Fer. Tournez dans l'allée et continuez jusqu'à rencontrer, sur la gauche, un chemin.

(3) Empruntez ce chemin à gauche qui se termine à la rencontre de la Rue du Port. Tournez à droite puis, quelques mètres plus loin, à gauche dans un chemin qui effectue un grand virage à droite puis deux virages à angle droit à gauche puis à droite. Vous arrivez à un carrefour avec un chemin arrivant sur la gauche.

(4) Pour rallier le bord de l'Erdre, en aller-retour, continuez tout droit (chemin balisé par un panneau "Port la rivière 0,7 km"). Le chemin atteint une route dans laquelle vous tournez à droite, puis à gauche à la rencontre d'une autre route. Arrivé au port de la Rivière, un petit chemin le long d'un chenal conduit au bord de l'Erdre. *Voilà un charmant lieu de pique-nique !*

(5) Revenez sur vos pas et revenez au croisement de chemins.

(4) De retour, tournez à droite dans le chemin relativement étroit, bordé tout le long par des pousses d'acacias (*belle démonstration d'espèce envahissante !*). Rejoignez une route et suivez-la à gauche. Tournez à droite au premier chemin rencontré. Après deux virages à angle droit, arrivez au hameau du Breil.

(6) Continuez droit puis tournez dans la première rue à gauche. Arrivez dans le Vieux Bourg, continuez tout droit et, après avoir

Points de passages

D/A Parvis de l'Église Saint-Pierre, de Petit Mars

N 47.395338° / O 1.45481° - alt. 21m - km 0

1 Bifurcation sur chemin
N 47.398368° / O 1.462942° - alt. 15m - km 0.83

2 Rue de la Hardière
N 47.404032° / O 1.466324° - alt. 12m - km 1.86

3 Portail de Fer
N 47.409249° / O 1.472332° - alt. 16m - km 3.05

4 Vers l'Erdre
N 47.404486° / O 1.478024° - alt. 16m - km 3.96

5 Bord de l'Erdre
N 47.406798° / O 1.491403° - alt. 5m - km 5.19

6 Le Breil
N 47.396123° / O 1.480274° - alt. 6m - km 7.59

7 Bifurcation à droite
N 47.39434° / O 1.464945° - alt. 6m - km 8.89

8 D178
N 47.390651° / O 1.455493° - alt. 8m - km 10.38

9 Chemin
N 47.390377° / O 1.451927° - alt. 8m - km 10.65

10 Grotte de Lourdes
N 47.392175° / O 1.445358° - alt. 17m - km 11.44

11 Étang du Tertre Rouge
N 47.392447° / O 1.44414° - alt. 15m - km 11.57

12 Rue François Rortais
N 47.396456° / O 1.451349° - alt. 19m - km 12.43

D/A Parvis de l'Église Saint-Pierre, de Petit Mars

N 47.395342° / O 1.454703° - alt. 21m - km 12.75

traversé le village (Rue des Marais), rejoignez un carrefour de routes à trois directions.

(7) Tourner à droite puis empruntez rapidement le premier chemin s'ouvrant à votre droite. À la fin de celui-ci, prenez, à gauche, Chemin de Cousseau. Suivez-le jusqu'à arriver à la Guibetière. Tournez à droite dans la deuxième rue rencontrée (Rue du Grand Vivier) pour arriver à un grand rond-point au carrefour avec la D178.

(8) Traversez le rond-point **avec prudence** pour prendre, en face, la Rue de la Pommeraie. Suivez-la, passez la Rue des Varennes à gauche et arrivez un peu avant un virage à droite assez prononcé.

(9) Empruntez alors le chemin qui s'ouvre à gauche et qui monte tout droit. Celui-ci arrive Rue des Acacias dans laquelle vous tournez à droite. Arrivez à une fourche et empruntez la voie de droite. Continuez droit devant vous. Un peu avant un virage à droite presque à angle droit, rejoignez, à droite, la Grotte de Lourdes, accessible par un petit chemin en descente. *Prenez connaissance de cette curiosité locale.*

(10) Revenez sur vos pas. En face de vous, trois entrées de chemins, prenez la première entrée qui part sur la droite et arrivez rapidement à l'Étang du Tertre Rouge. *Vous pouvez y faire une pause ou en faire le tour.*

(11) Revenez sur vos pas. En face de vous, prenez escalier, début d'un chemin, marqué d'une croix Jaune (balisage d'une autre randonnée). Suivez ce chemin très agréable qui fait le tour d'un important lotissement (le Varennes) et conduit, après quelques virages, à l'Impasse du Sous-Bois, marquée par un petit étang. Prenez à gauche pour arriver à la Rue François Rortais.

(12) Tournez à gauche dans cette rue jusqu'à voir un rond-point à gauche (on aperçoit de temps en temps le clocher de l'église, sur la gauche). Tournez deux fois à gauche pour retrouver l'Église Saint-Pierre (D/A).

Informations pratiques

- Départ du Parvis de l'Église Saint-Pierre de Petit-Mars, située place Saint-Pierre.
- Une grande partie de la randonnée emprunte le circuit des Marais, entre le (D/A) et le (9). Ce circuit est bien balisé, à l'aide de barres Jaunes et, parfois, de textes. La randonnée s'en écarte au (9) mais le croise parfois de nouveau à partir du (10). Suivez fidèlement la trace qui vous est proposée !
- Il y a quelques passages goudronnés mais les bermes enherbées sont très souvent accueillantes pour les marcheurs ou les marcheuses.

A proximité

(5), le petit port au bord de l'Erdre est un coin bien sympathique pour pique-niquer

(10), la Grotte de Lourdes est une curiosité locale.

Tout près du (10) l'Étang du Tertre Rouge est un endroit charmant.

Un peu avant le (12), le petit étang situé près de l'Impasse du Sous-Bois est le dernier endroit de fraîcheur de la randonnée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-petit-mars-circuit-des-marais/>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.